

## José Happart descendu en flammes

**J**osé Happart, 1er vice-président du comité de direction de Liege Airport, lui, a reproché à M. Demeyer sa décision.

Lui signalant que « le capitaine ne quitte pas le navire quand il sombre ». Une façon de voir les choses.

Mais le même José Happart a été carbonisé par Maurice Demolin, ex-secrétaire politique de la fédération liégeoise du PS. « Après qu'Henri Schlitz et moi-même ayons signé avec TNT, assurant ainsi l'avenir de l'aéroport, sont venus José Happart et les rémunérations. Et la société anonyme qu'avait voulue André Cools, qui espérait y faire entrer le privé, devint abusivement une intercommunale dont les mandats revinrent aux mieux soutenus, souvent d'ailleurs in-

compétents. ». L'ancien conseiller provincial et communal de Grâce-Hollogne rendait ainsi à André Cools se qui lui appartient : « *Je n'oublie pas les devoirs que je dois à la mémoire d'André Cools, dont on a honteusement cité le nom dans le scandale qui nous occupe. Je rappelle que ses dernières initiatives : la SORASI, NEOS, la SAB ne prévoyaient statutairement aucun jeton de présence. Au conseil d'administration de la SAB, par exemple, où l'on travaillait longuement, aucun défraiement n'a été payé jusqu'à sa mort. Après celle-ci, un premier essai échoua devant mon opposition et celle de Jean-Pierre Grafé qui affirma : "on est payé par ailleurs pour ce que nous faisons ici".* » ■